

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 FEVRIER 2023**

Délibération : **2023-02- 1**
 OBJET : **MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**
 Nomenclature : **4.1.1**

En exercice : 26	Le dix février deux mille vingt-trois à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le trois février deux mille vingt-trois s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire. Les membres présents en séance : Alain ROYER, Claude RINCE, Elisa DRION, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Gwenn BOULZENNEC, Christian CORDEIRO. Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Marie-Thérèse BERAGNE donne pouvoir à Valérie ROBERT, Benjamin VACHET donne pouvoir à Claude RINCE, Mickaël MENDES donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Alain ROYER, Emile FORTINEAU donne pouvoir à Gwénola LEBRETON, Alizée GUIBERT donne pouvoir à Béatrice MIERMONT, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX, Benoît PERDONCIN donne pouvoir à Christian CORDEIRO,
Présents : 17	
Pouvoirs : 8	
Absents : 1	
Votants : 25	
Délibération comportant :	
Annexe : /	

Le ou les membres absent(s) :
 Frédéric CHAPEAU

Rapporteur : Valérie ROBERT

1. Vu la délibération du 15 mars 2021 créant l'emploi d'Adjoint administratif 1^{ère} classe,

Vu le départ par voie de mutation d'un agent des ressources humaines,

Vu la nécessité de recalibrer le poste de Responsable des ressources humaines à un niveau de responsabilité équivalent à un niveau de catégorie A,

Vu la nécessité de mise en adéquation du grade avec les personnes recrutées,

Il est donc proposé la modification suivante au tableau des effectifs :

CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière administrative <ul style="list-style-type: none"> • Attaché 	1 poste à temps complet	11 février 2023

2. Vu la nécessité de régulariser les temps non-complets d'agents assurant des heures complémentaires dans les secteurs scolaire, petite enfance et restauration, notamment suite aux dernières ouvertures de classes et de l'extension du multi-accueil.

Il est donc proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs :

Accusé de réception en préfecture 044-214402091-20230210-2023-02-1-DE Date de réception préfecture : 13/02/2023

Secteur scolaire :**Emplois permanents :**

Nom bre	Postes/Grades actuels	Quotités actuelles	Quotités demandées	Quotités totales	Postes/Grades demandés	Dates d'effet
3	ATSEM PK	0,92	0,93	2,79	ATSEM	1 ^{er} mars 2023
1	Adjoint d'animation	0,92	0,93	0,93	Adjoint d'animation	1 ^{er} mars 2023
2	ATSEM JF	0,92	0,93	1,86	ATSEM	1 ^{er} mars 2023
1	ATSEM PK	0,82	0,93	0,93	ATSEM	1 ^{er} mars 2023
1	ATSEM PK	0,92	0,93	0,93	ATSEM	1 ^{er} mars 2023
2	ATSEM	0,93	2,00	2,00	ATSEM	1 ^{er} mars 2023

Emplois occasionnels :

Nom bre	Postes/Grade s actuels	Quotité s actuelle s	Quotités demandée s	Quotités totales	Postes/Grades demandés	Dates d'effet
1	ATSEM PK	0,92	0,93	0,93	ATSEM	1 ^{er} mars 2023
1	ATSEM JF	0,0	0,50	0,50	ATSEM	1 ^{er} mars 2023

Petite enfance - Multi Accueil :

Nombre	Poste/Grade actuel	Quotité actuelle	Quotité demandée	Quotité totale	Poste/Grade demandé	Dates d'effet
1	Infirmier	0,7	1	1	Infirmier	1 ^{er} mars 2023

Secteur Restauration :

Nombre	Postes/Grades actuels	Quotités actuelles	Quotités demandées	Quotités totales	Postes/Grades demandés	Dates d'effet
1	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	0,95	1	1	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	1 ^{er} mars 2023
1	Adjoint technique territorial	0,74	0,8	0,8	Adjoint technique territorial	1 ^{er} mars 2023
1	Adjoint technique territorial	0,89	0,92	0,92	Adjoint technique territorial	1 ^{er} mars 2023

	principal de 2ème classe				principal de 2ème classe	
1	Adjoint technique territorial	0,86	0,92	0,92	Adjoint technique territorial	1 ^{er} mars 2023
1	Adjoint technique territorial	0,76	0,90	0,90	Adjoint technique territorial	1 ^{er} mars 2023
1	Adjoint technique territorial	0,51	0,69	0,69	Adjoint technique territorial	1 ^{er} mars 2023
1	Adjoint technique territorial	0,86	0,92	0,92	Adjoint technique territorial	1 ^{er} mars 2023
1	Adjoint technique territorial	0,00	0,29	0,29	Adjoint technique territorial	1 ^{er} mars 2023
1	Adjoint technique principal 2ème	1	1	1	Adjoint technique	1 ^{er} mars 2023

Vu la présentation faite en Commission Ressources et citoyenneté du 26 janvier 2023,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'EMETTRE un avis favorable à la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 10 février 2023
Alain ROYER, Maire



Secrétaire de Séance,
Elisa DRION



